

Bruxelles, le 10 juillet 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enseignement supérieur – test d'orientation du secteur de la santé

### Résultats du test d'orientation en médecine du 1<sup>er</sup> juillet 2015

Le jury du test d'orientation du secteur de la santé s'est réuni ce 10 juillet 2015. Parmi les 1.595 étudiants qui s'étaient inscrits au test du 1<sup>er</sup> juillet, 1.400 s'y sont effectivement présentés (soit un nombre moindre qu'en 2013 mais supérieur à celui de 2014).

Le tableau suivant donne le pourcentage des étudiants ayant atteint ou dépassé la moyenne de 10/20 par matière :

|       | Mathématiques | Anglais | Biologie | Physique | Français | Chimie | Total |
|-------|---------------|---------|----------|----------|----------|--------|-------|
| % ≥10 | 28            | 29      | 22       | 14       | 83       | 31     | 22    |

Le test s'est déroulé sans incident dans les cinq universités habilitées à organiser et organisant des études de premier cycle en sciences médicales.

Chaque étudiant aura accès au détail de ses propres performances sur sa page personnelle accessible via le site du test <http://test-medecine.ares-ac.be>.

Il sera possible de (re)passer le test le 2 septembre 2015 (date limite des inscriptions le 26 août 2015 à minuit via l'adresse <http://test-medecine.ares-ac.be>). Il faut rappeler que les étudiants qui désirent s'inscrire aux études de médecine doivent obligatoirement passer le test d'orientation.

#### CONTACT PRESSE :

Gustave MOONEN, jury du test d'orientation du secteur de la santé – [g.moonen@ulg.ac.be](mailto:g.moonen@ulg.ac.be)

**L'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES)** est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 20 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 102 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

Pour en savoir plus : [www.ares-ac.be](http://www.ares-ac.be)